

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 01535

Numéro SIREN : 901 889 642

Nom ou dénomination : 2SCI PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2023 sous le numéro de dépôt 10587

2SCI PEINTURE
S.A.S au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 1745 Quai du Rhône
01700 MIRIBEL
RCS BOURG EN BRESSE 901 889 642

ACTE DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 30 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente octobre à quinze heures,
Au siège social,

Les soussignés :

- **La Société CAILLOUX METAL**, Société à responsabilité limitée, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro 807°622°477, dont le siège est situé 120 Chemin de Four à 69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES, représentée par son Gérant, Monsieur Éric PIERROT,
- **Monsieur Stéphane STURNY**, demeurant 90 Montée de Saint-Just, 38780 OYTIER-SAINT-OBLAS,
- **Madame Isabelle DEBOURG**, demeurant 15 Rue de la Chapelle, 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

Après avoir exposé :

- Qu'ils sont les seuls Associés de la société **2SCI PEINTURE**, Société par actions simplifiée dont le siège social est sis 1745 Quai du Rhône - 01700 MIRIBEL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BOURG EN BRESSE sous le numéro 901 889 642 (ci-après la « Société »),
- Qu'ils sont reçu ce jour en main propre la démission de Monsieur Stéphane STURNY de ses fonctions de Président de la Société, et qu'il y a lieu de nommer un nouveau Président,
- Qu'aux termes de l'article 15 des statuts, les décisions des associés peuvent s'exprimer dans un acte sous seing privé.

Ont pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Monsieur Stéphane STURNY de ses fonctions de Président de la Société,
- Nomination d'un nouveau Président et détermination des pouvoirs,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE DECISION

Les Associés prennent acte de la démission de Monsieur Stéphane STURNY de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident de nommer, en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour et pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Stéphane STURNY, démissionnaire :

SF
SS TD

- La société CAILLOUX METAL, Société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 120 Chemin de Four 69270 CAILLOUX-SUR-FONTAINES, immatriculée au RCS de BOURG-EN-BRESSE sous le numéro 807°622°477.

Dans les rapports avec les tiers, le Président représente la société et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de son objet social.

Les dispositions présentes dans les statuts limitant les pouvoirs du Président sont inopposables aux tiers.

La Société est engagée même par les actes du Président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, la seule publication des statuts ne suffisant pas à constituer cette preuve.

Le Président peut déléguer à toute personne de son choix certains de ses pouvoirs pour l'exercice de fonctions spécifiques ou l'accomplissement de certains actes.

Monsieur Eric PIERROT, représentant légal de la société CAILLOUX METAL, déclare accepter les fonctions qui lui sont ainsi confiées et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer ses fonctions.

TROISIEME DECISION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Acte signé par tous les Associés, après lecture.

Les Associés

La Société CAILLOUX METAL
Représentée par Monsieur Eric PIERROT



Monsieur Stéphane STURNY



Madame Isabelle DEBOURG



Le Président

La société CAILLOUX METAL
Représentée par Monsieur Eric PIERROT

(signature précédée de la mention " Bon pour acceptation de fonctions ")

Bon pour Acceptation de fonctions

